



Mai à Août 2025 - n° 65

Sommaire

Edito p 1

Réserve Naturelle de Saint-Mesmin p 2

Inventaires et expertises biodiversité p 4

Environnement p 8

EDITO



Hirondelles de fenêtre et leur nid © M. Hergibo

Recensez les nids d'hirondelles et de martinets pour les protéger !

Le printemps est de retour avec l'arrivée des hirondelles !

Parmi celles-ci, l'**Hirondelle de fenêtre**, qui niche au cœur de nos villes et campagnes. Cet oiseau construit un nid à partir de boue et de salive dans les coins de fenêtres, sous les balcons, les corniches, etc. Les nids sont donc très facilement identifiables sur les façades des bâtiments.

Un autre migrateur revient dans nos communes un peu plus tard dans la saison, au courant du mois d'avril, c'est le **Martinet noir**. Cet oiseau noir, avec de grandes ailes taillées pour le vol, niche dans les cavités du bâti comme les fissures, les décolllements de toitures voire les caissons de volets roulants. Il faut s'armer d'un peu plus de patience afin d'observer l'oiseau quittant ou arrivant



Martinet noir accroché à une façade © Wikimedia Commons

au nid. L'identification d'un nid de martinet ne peut donc se faire que pendant la période qui s'étale de mi-mai à début août.

Ces oiseaux, autrefois très présents, sont depuis plusieurs décennies en déclin. On estime une baisse de 40% de la population du Martinet noir et de 33% de l'Hirondelle de fenêtre ces dix dernières années (Vignature). Cette chute est due notamment à la raréfaction des insectes dont ils se nourrissent mais également aux travaux de rénovation des bâtiments qui détruisent les nids de ces oiseaux, quelquefois en pleine période de nidification.

Ce sont pourtant **des oiseaux protégés par la loi et la destruction de leur habitat est interdite**, malgré cela, beaucoup de nids continuent chaque année d'être détruits en silence.

Il est possible d'agir en faveur des hirondelles et martinets et pour cela, pas besoin d'être un ornithologue confirmé ! Si vous observez des nids de ces oiseaux dans le département, vous pouvez les saisir sur Obs'45 dans l'étude « Nature et bâti » en indiquant le nombre de nids observés et préciser l'occupation de ces derniers.

Vos données sont très précieuses et permettront de remonter la présence de ces espèces lors de prochains travaux.

Merci à tous !



Un suivi décennal de la forêt alluviale

La **forêt alluviale** est un des habitats prioritaires de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Elle revêt des formes variées, selon la proximité de l'eau. Composée de Saules blancs et de Peupliers noirs dans le lit de la Loire, elle évolue vers des boisements de frênes, d'érables, puis de chênes dans les zones les plus élevées.

Avec le changement climatique, l'apparition de maladies (graphiose, chalarose...), la colonisation par certaines essences invasives (Erable negundo notamment), l'enjeu de ce suivi est de **recueillir des éléments précis sur les boisements de la réserve naturelle et leur état de conservation**.

Afin de collecter ces informations, l'équipe de la réserve naturelle applique le **Protocole de Suivi Dendrologique des Réserves Forestières (PSDRF)**, protocole national coordonné par Réserves Naturelles de France (RNF). Ce protocole consiste à mesurer, sur des **placettes circulaires de 20 mètres de rayon**, tous les arbres debout (vivants ou morts), d'un diamètre supérieur à 7,5 cm. Pour chaque arbre, on relève : l'essence, le diamètre, les éventuels éléments favorables à l'accueil de la biodiversité (cavités, écorces soulevées, fentes, champignons...). **Le bois mort** au sol est également pris en compte.



Mesure du gros bois mort au sol © A. Hergibo

Au total, **42 placettes** ont ainsi été réparties dans la réserve naturelle et ses abords. Pour 18 d'entre elles, situées à la Pointe de Courpain, il s'agit de remesures, car le protocole est appliqué pour la 4^e fois depuis 1994 ! L'analyse des résultats promet d'être riche d'enseignements.

24 nouvelles placettes ont été disposées sur d'autres secteurs du territoire de la réserve ou de ses abords, sur la berge ou sur les îles, dans des saulaies-peupleraies, frênaies-ormaises ou chênaies, pour rendre compte de la **diversité des habitats forestiers**.

Nous repasserons au même endroit dans 10 ans pour suivre l'évolution des arbres de ces placettes, ce qui nécessite des prises de repères particulièrement précis !

Pour la mise en œuvre de ce protocole exigeant, qui va se poursuivre jusqu'au mois de juin, nous avons recruté Frédéric DAMON, actuellement en Licence pro Forêt à Nogent-sur-Vernisson, dans le cadre de son stage de 3^e année. Quelques bénévoles nous apportent également une aide précieuse et nous les en remercions chaleureusement !



Frédéric et les bénévoles lors du lancement du PSDRF © D. Hémeray



Chandelle de peuplier noir à Saint-Ay © D. Hémeray



Des découvertes et des re-découvertes printanières !

Lors d'un relevé de la forêt alluviale fin avril, une belle station de **plusieurs dizaines de pieds d'Ail des ours** (*Allium ursinum*) a été découverte sur une île de la réserve. Nouvelle espèce botanique dans la réserve et espèce déterminante ZNIEFF, l'Ail des ours est très peu fréquent sur l'axe ligérien, et jusque là, absent à l'aval d'Orléans. Sa présence confirme si besoin était le rôle de corridor que joue la Loire, pour les animaux comme pour les végétaux et la forte capacité de la biodiversité à s'adapter pour coloniser de nouveaux habitats !



Ail des ours © M. Chantereau

La **Bréphode ligérienne** (*Boudinotiana touranginii*) est un petit papillon de la famille des Géomètres aux mœurs discrètes. L'espèce vole dès les premières belles journées de mars, pendant quelques semaines seulement, autour des Saules pourpres, essence dont il butine les chatons en fleurs. Cette espèce, vulnérable en Centre-Val de Loire, est essentiellement répartie en France sur l'axe Loire-Allier. La Bréphode n'avait pas été revue dans la réserve naturelle depuis 2012.

Les bonnes conditions (météo et niveaux de Loire), ont permis d'organiser une sortie sur les îles de Mareau avec Antoine Lévêque, de l'association Entomofauna, et bonne nouvelle, deux individus ont été observés à cette occasion, confirmant la présence de cette espèce patrimoniale dans la réserve, en toute discrétion, mais toujours bien là !



Bréphode ligérienne © M. Chantereau

Des animations dans les communes de la réserve

Comme chaque année, la commune de **La Chapelle Saint-Mesmin** a proposé une journée « Déclik écologique » à l'Espace Béraire le dernier week-end d'avril.

L'équipe de la réserve naturelle était présente pour l'animation d'un stand, d'une sortie crépusculaire et d'une animation nature. Nous avons également été sollicités pour échanger avec le public sur la Loire et ses enjeux, après la projection du film « La Loire, un fleuve libre ». Près de **150 personnes** ont ainsi été sensibilisées grâce à ce partenariat avec la commune de La Chapelle Saint-Mesmin.

Fin mai, la commune de **Chaingy** a organisé la 2e édition de la Fête de la nature à Fourneaux-Plage. Là encore, balade et stand ont permis de toucher un public varié :

acteurs locaux, habitants de Chaingy ou des communes voisines, pour valoriser la réserve naturelle et la biodiversité des bords de Loire



Stand à Fourneaux-Plage lors de la fête de la nature © LNE

Retour sur le suivi des oiseaux hivernants

Le Comptage Wetlands

Cet hiver a eu lieu, comme chaque année, le comptage Wetlands International. **28 observateurs**, dont une grande partie de bénévoles, se sont mobilisés les 11 et 12 janvier pour compter les oiseaux d'eau sur différents plans d'eau et rivières du Loiret. Au total, ce sont **17 932 oiseaux** qui ont été dénombrés contre 14168 l'année dernière. 2024 a été une très mauvaise année pour le Vanneau huppé, ce qui explique la différence d'effectif.

Parmi les effectifs 2025, 1527 oiseaux ont été comptés au dortoir (rassemblement en fin de journée), principalement les Grands Cormorans (1393).



Au total, **40 espèces différentes ont été observées**. Les effectifs des Grèbes huppés et castagneux ont légèrement diminué. Du côté des Ardéidés, on constate cette année une augmentation des effectifs du Héron garde-bœufs (138 en 2025 contre 32 en 2024), ce qui est une bonne nouvelle car l'espèce était en diminution depuis plusieurs années. Le Bihoreau gris a également augmenté passant de 19 individus en 2024 à 61 cette année.

Les effectifs des limicoles restent faibles, à l'exception du Pluvier doré qui est largement plus présent cette année qu'en 2024 (633 individus en 2025 contre 208 en 2024).



Différents oiseaux observables sur le Loiret en hiver : la Sarcelle d'hiver © G. Chevrier, et le Bihoreau gris © H. Ferry

Suivi SHOC (Suivi Hivernant des Oiseaux Communs)

Cet hiver, nos observateurs « SHOCkeurs » ont suivi leur carré en réalisant un premier passage en décembre 2024 et un second en janvier 2025. Sur les **14 participants**, 12 observateurs ont déjà saisi leurs données, ce qui permet d'avoir un aperçu des tendances de l'hiver 2024-2025.

74 espèces ont été observées avec de beaux effectifs : 2972 pigeons ramiers, 2497 étourneaux, 401 Vanneaux huppés et 413 Chardonnerets élégants. **Au total, plus de 10 000 individus ont été observés, ce qui est remarquable !**

Les oiseaux d'eau étaient au rendez-vous avec la Bécasse des bois (3 observations), la Sarcelle d'hiver (11 observations) et le Pluvier doré (69 observations). Plusieurs passereaux venus du nord pour passer l'hiver ont été observés comme le Pipit farlouse, le Pinson du Nord, le Tarin des Aulnes ou la Grive litorne.

Merci aux bénévoles pour leur participation ! Nous vous donnons rendez-vous l'hiver prochain, d'ici là, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer à ces programmes de comptages hivernaux.

Bilan des comptages hivernaux des chauves-souris de 2025

Le début de l'année 2025 a été marqué par les comptages annuels des chauves-souris en hibernation. Ces comptages ont lieu tous les ans dans la plupart des départements de France. Bien que les recensements dans le Loiret aient lieu depuis les années 70, en 2025 c'était la première fois que ces comptages se faisaient sous la bannière de l'association, suite à la création mi-2024 du nouveau groupe thématique Chiroptères.



Espèce	Nombre
Barbastelle	5
Grand Murin	365
Grand Rhinolophe	46
Murin à moustaches	285
Murin à oreilles échancrées	2098
Murin de Bechstein	57
Murin de Daubenton	165
Murin de Natterer	165
Murin sp.	21
Oreillard sp.	9
Petit Rhinolophe	102
Pipistrelle sp.	58
Total	3376

Les comptages ont été réalisés sur deux week-ends, fin janvier et début février. **32 sites ont été inventoriés, essentiellement des caves et des anciennes marnières.** 3 376 individus ont été comptabilisés, répartis en 12 taxons (espèces ou groupe d'espèces), ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes, et aucune baisse drastique d'effectifs n'est à déplorer.

◀ A cette occasion, un rare individu albinos de Grand Rhinolophe a été découvert © S. Front

Suivis de zones humides sur les bords du Cens

Afin de limiter les inondations et de restaurer la biodiversité, le Syndicat Mixte de la Bionne et du Cens (SIBCCA) restaure les cours d'eau et des zones humides sur son territoire. Deux d'entre elles, sur les bords du Cens (Pont-aux-Moines à Mardié et Prairies du Bourg à Donnery), ont été réhabilitées ces dernières années avec notamment un retrait de peupliers et un retalutage des berges.

Afin d'évaluer l'efficacité de ces travaux, le SIBCCA a confié à notre association des suivis écologiques basés sur la flore et les odonates (libellules). Ce suivi sera



Transect flore dans une vieille peupleraie de Donnery © N. Déjean

réalisé dès cette année et jusqu'en 2030. Il est basé sur les indicateurs LigéO développé par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Ces indicateurs renseigneront au fil des années si les zones restaurées évoluent bien vers des prairies de plus en plus humides.

La flore sera étudiée sur des placettes étalées sur des transects. Toutes les espèces seront déterminées et leur abondance par placette sera relevée. A chaque espèce est attribuée une note liée à ses préférences en humidité. Un calcul par placette et par transect donne ainsi une note moyenne correspondant à un degré d'humidité de la zone étudiée. La comparaison des notes avant et après travaux permettra ainsi d'estimer si le secteur restauré a gagné en humidité.

Le suivi des Odonates se base quant à lui sur la recherche des imagos pour identifier leur comportement et leur autochtonie. La présence de jeunes immatures sur la parcelle traduit que le site permet le développement larvaire de l'espèce et est donc fonctionnel pour cette libellule. Là également les résultats sont donnés sous forme de notes qui seront comparées d'une année à l'autre.

Un printemps prometteur pour les inventaires !

L'année 2025 a commencé sur les chapeaux de roue avec la réalisation d'IBC, Inventaires de la Biodiversité Communale, d'inventaires ZNIEFF, de suivis de carrières et d'autres projets, mais également grâce aux **nombreuses observations naturalistes réalisées par les bénévoles de l'association et les utilisateurs d'Obs45.**

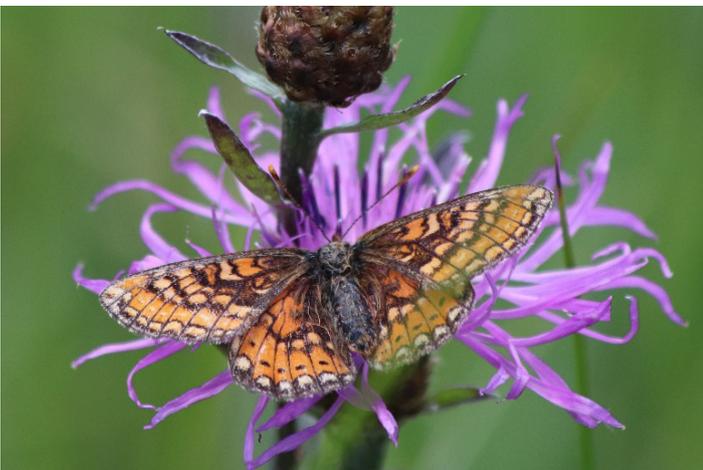
Par exemple, quelques secteurs étudiés dans le cadre de l'IBC de Saint-Benoît-sur-Loire apportent des données de reproduction de nombreux oiseaux dont la Fauvette babillarde, le Bruant jaune, et la Cisticole des joncs



Bruant jaune © P. Legrand

(reproduction à confirmer dans les semaines à suivre). Ces oiseaux de zones agricoles sont de plus en plus rares malheureusement.

Le début mai est la période de vol du Damier de la succise avec l'observation de ce papillon dans trois nouvelles communes du Loiret. Cet insecte protégé vit dans les prairies humides pauvres en nutriments, milieux qui ont fortement régressé depuis des décennies.



Damier de la Succise © N. Déjean

Quelques données supplémentaires de **Lézard des souches**, reptile menacé d'extinction en région et en France, viennent compléter la carte de répartition du département. Ce reptile bénéficie depuis 2022 d'un



Lézard des souches à Bray-Saint-Aignan © N. Déjean

Plan Régional d'Action dont un des premiers objectifs est d'actualiser sa localisation récente. Pour rappel, seules les données accompagnées d'une photo seront validées et prises en compte.

Toujours pour les reptiles, une nouvelle donnée de Tarente de Maurétanie est à noter à Neuville-aux-Bois. Ce petit gecko du sud de la France est de plus en plus observé en région. A surveiller sa présence dans les villes notamment où le micro-climat urbain lui est favorable.

Côté plantes, 600 espèces ont déjà été relevées entre janvier et mai 2025. Les prospections ont permis de retrouver l'Anémone pulsatile dans une ZNIEFF du Malesherbois ou encore la Parisette à la limite orientale de la Forêt d'Orléans. A noter enfin la découverte du Sérapias langue, orchidée protégée en région, par un professeur du lycée des Barres. Cette station est la plus septentrionale de la région !

On espère que la poursuite du printemps et de l'été nous réservera encore de bonnes surprises, rendez-vous donc dans les prochaines lettres d'information !



Sérapias langue, nouvelle orchidée pour le département © N. Déjean

Pélobate brun 2025, un nouveau chapitre commence !

Cette année les mâles de pélobate brun se sont fait entendre dès le 24 mars, les chants se sont poursuivis tout le mois d'avril. Au cours de ce mois, les pélobates ont été détectés sur 12 mares différentes du site suivi à Lailly-en-Val, pour un total de **76 mâles chanteurs entendus. Un record depuis le début du suivi en 2011 !**

Le début des chants a aussi signé le démarrage du tout nouveau **programme de renforcement de population des pélobates loirétains**. Avec ce programme, c'est un tout nouveau chapitre qui s'ouvre sur la préservation des dernières populations de pélobates de notre région.

Ce renforcement consiste à effectuer un transfert d'individus d'une **mare source**, où l'espèce est présente et où elle s'y reproduit déjà depuis plusieurs années, à une **mare d'accueil (sur le même site)** où l'espèce n'est pas encore présente mais qui possède des caractéristiques favorables. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan Régional d'Action (PRA) et est le fruit de plusieurs années de réflexion entre les différents acteurs intervenant dans le Loiret et d'experts indépendants.

Le but de ce programme est d'augmenter le territoire de répartition de la population loirétaine, et d'accélérer le processus naturel de dispersion, afin de permettre à l'espèce d'affronter les défis à venir comme la raréfaction et les dégradations des zones humides notamment dues au dérèglement climatique.

Le transfert consiste à prélever entre un quart et un tiers d'une ponte et à les installer dans des cages



Ponte de pélobate brun découverte le 31 mars 2025 © K. Billard

de grossissement situées dans les mares d'accueil. Le prélèvement d'une partie de ponte permet de transférer un grand nombre d'individus comparé à la translocation de têtards voire d'adultes.



Cage de transfert et de grossissement des têtards, mare d'accueil © K. Billard



Fragment de ponte de pélobate brun, prêt à être déplacé © K. Billard

Les **déplacements de trois fragments de pontes** ont été effectués peu de temps après leur découverte entre fin mars et mi-avril.

Les têtards restent dans les cages durant les premières semaines de leur développement à l'abri des prédateurs. Ils sont régulièrement nourris à l'aide de salade, endive, carotte bio, accompagnées de quelques bouts de jambon. Ils sont relâchés librement dans la mare dès qu'ils font quelques cm de longueur, entre mi-mai et début juin.

Les effets de la translocation ne seront connus que dans 2 ou 3 ans, avec les premières reproductions naturelles dans ces mares, le temps que les pélobates ainsi déplacés atteignent leur maturité sexuelle.

Ce programme a fait l'objet d'une demande d'autorisation de déplacement avec, au préalable, un **avis positif du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature)**.

Consultation sur l'eau : présentation des avis de LNE et des jurys citoyens

Afin d'élaborer le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour les années 2028 à 2033, les comités de bassin et l'État ont mené une consultation afin de recueillir l'avis du public pour **identifier ensemble les défis à relever sur les principaux enjeux relatifs à la gestion de l'eau et les risques d'inondation.**

À partir de documents réalisés par les comités des deux bassins concernant les enjeux et les pistes d'action, mis à la disposition du public et portant sur des questions importantes des territoires, **notre association a rédigé des avis pour répondre à ces consultations sur le bassin Loire-Bretagne et le bassin Seine-Normandie.**

Sur chacun des deux bassins, les enjeux sont différents et les réponses identifiées varient : un texte globalement ambitieux et relativement complet dans son diagnostic comme dans ses orientations sur Loire-Bretagne, des propositions plus concrètes et techniques avec une approche ciblée et pertinente côté Seine-Normandie.

Cependant, il reste essentiel que cette planification soit accompagnée d'une réelle capacité d'évaluation afin de garantir l'efficacité des actions engagées, et que l'ambition affichée ne demeure pas que symbolique. Il est aussi important de **s'assurer que les pistes d'action identifiées soient accompagnées de moyens et d'un programme de sensibilisation renforcé.**

Dans le cadre de cette consultation, LNE a aussi décidé d'organiser deux jurys citoyens : un à Orléans pour définir des avis pour le bassin Loire-Bretagne, un à Chalette-sur-Loing pour les enjeux du bassin Seine-Normandie.

Un jury citoyen est une assemblée temporaire réunie pour orienter certaines décisions politiques. Le but est de renforcer la participation citoyenne dans les processus politiques et/ou d'éclairer la prise de décision dans des situations complexes en consultant un échantillon de la population.

Deux panels ont ainsi été réunis 4 fois entre février



et mai 2025, formés sur les enjeux de l'eau via des ateliers en utilisant des outils d'animation (fresque de l'eau, fleuve grandeur nature) et des présentations sur la politique de l'eau en France, sur la restauration de cours d'eau, sur l'impact du changement climatique sur la ressource eau ainsi que sur le risque inondation.

Des moments d'échanges et de débats très riches ont aussi eu lieu, pour que chacun expose ses préoccupations, partage ses envies et propose des solutions pour améliorer la protection de la ressource eau et la protection des populations face au risque d'inondation.

Un avis collectif a ensuite été rédigé à partir de la richesse de ces échanges, avec l'attente de les voir pris en compte pour modifier ou compléter les orientations identifiées par les comités de bassin pour élaborer le plan de gestion des eaux et le plan des gestions des risques d'inondation.

Les avis de l'association et des jury citoyens ont été présentés lors de restitutions organisées le vendredi 16 mai à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à la Maison des Associations de Chalette-sur-Loing. Ils sont maintenant consultables sur notre site internet : <https://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>



Restitution de l'avis de LNE et du jury citoyen d'Orléans devant le Directeur-Adjoint de l'Agence de l'eau et le Président de la commission planification du Comité de Bassin Loire-Bretagne © LNE

Bienvenue dans mon jardin au naturel les 14 et 15 juin 2025 : Découvrez les 29 jardins au naturel qui ouvrent leurs portes

Pour la 15^e année, l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » vous permettra d'aller découvrir des jardins aux quatre coins du Loiret ainsi que les pratiques respectueuses de l'environnement et favorables aux économies d'eau de leurs jardiniers et jardinières. Deux nouveaux jardins participent pour la première fois : celui de Dominique Foucault à Orléans et le Jardin de Rolande à Darvovoy.

Cette année nous avons souhaité mettre en avant la lutte contre la propagation du Moustique Tigre, qui s'est installé dans le Loiret depuis 2022. Ce moustique est particulièrement vorace et peut essayer de vous piquer tout au long de la journée. C'est aussi un potentiel vecteur de maladies.

Capable de se déplacer dans un rayon de 150 mètres, il s'installe principalement dans les aires urbaines. Il est donc important de limiter tous les gîtes larvaires possibles (réserves d'eaux stagnantes où il pourrait pondre et ses œufs se développer).

Des gestes simples permettent de limiter sa prolifération :

- ✓ Ranger les brouettes, seaux, arrosoirs, jeux d'enfants, cendriers, matériels de chantier... sous des abris.
- ✓ Nettoyer les gouttières, chenaux, regards d'eau pluviale, bondes et siphons d'évacuation d'eau extérieurs, pour garantir un bon écoulement de l'eau.
- ✓ Entretien des piscines, bassins, terrasses sur plots et bornes d'arrosage.



Jardin d'E. Rouver © LNE

- ✓ Vider au moins une fois par semaine, ou remplacer l'eau, des coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, coupelles d'eau pour les oiseaux, pluviomètres, pieds de parasols, éléments de décoration...

Le développement des larves du moustique tigre dure entre 7 et 20 jours (selon la température). Il est donc essentiel de limiter la présence d'eaux stagnantes.

Dans les mares ayant atteint un bon équilibre écologique, pas de problème, les larves de moustiques seront dévorées par les dytiques, larves de libellules, notonectes, gerris, tritons, têtards et grenouilles.

La récupération d'eau pluviale est essentielle pour arroser nos jardins sans puiser cette eau dans les nappes et utiliser de l'eau potable. Couvrez vos réserves et vérifiez bien que les moustiques ne puissent pas s'introduire entre la gouttière et la cuve ! Des moustiquaires peuvent aussi être installées pour leur en éviter l'accès !

Retrouvez le programme complet de l'évènement sur notre site internet :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel>



Objectif Climat 2030 : commune rurale et quartier urbain, tous concernés !



La commune de Tigy sera la 14^e à s'engager dans le programme « Objectif Climat 2030 » avec LNE dans le Loiret. Le travail sera notamment axé sur la création d'un îlot de fraîcheur dans la cour de l'école élémentaire, avant de réaliser un état des lieux des vulnérabilités du territoire et de définir un plan d'adaptation en début d'année 2026.

Un nouveau projet va aussi être lancé prochainement pour 18 mois, il s'agit d'un travail sur **l'adaptation au changement climatique d'un quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville (QPV)**.

Soutenu par l'Agence Régionale de Santé, la Région Centre-Val de Loire et la Fondation de France, ce projet sera mené sur le **QPV du Plateau, situé à Chalette-sur-Loing et Montargis**, accueillant près de 4500 habitants, sur un territoire de 80 hectares, dont 78% vivent dans des logements sociaux et 52% avec des revenus sous le seuil de pauvreté.

Les personnes les plus exposées face aux conséquences du changement climatique sont souvent les personnes les plus précaires en raison de leur vulnérabilité économique, sociale et géographique. **Le changement climatique**

peut agir comme un multiplicateur d'inégalités, les personnes précaires étant moins capables de s'y préparer, plus affectées lorsqu'il se produit, et ont plus de difficultés à s'en remettre. Cela souligne **l'importance de politiques climatiques inclusives et équitables**, qui prennent en compte les populations vulnérables dans les stratégies d'adaptation. Il est impératif d'anticiper les prochains événements climatiques extrêmes en plaçant les populations les plus fragiles au cœur des priorités et en impliquant activement les communautés locales dans les décisions.

Pour ce faire, nos actions porteront sur la réalisation d'un diagnostic avec préconisation d'actions et accompagnement à leur mise en oeuvre (création d'îlots de fraîcheur, végétalisation urbaine, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée de l'eau pluviale, réduction de l'exposition au risque inondation...), des actions de sensibilisation à destination du jeune et grand public (écoles et centre social), des agents techniques et des espaces verts des communes et des bailleurs sociaux, ainsi que des professionnels de santé.

Hommage à Jean-Claude Vignane (1935 - 2025) †

Ancien président de l'association, Jean-Claude Vignane est décédé fin mai.

Loiret Nature Environnement, et notamment les anciens Naturalistes Orléanais qui avaient eu la chance de le côtoyer, ont été bien attristés d'apprendre sa disparition.

Nul n'aura oublié que Jean-Claude aura été un grand naturaliste généraliste loirétain qui s'intéressait à tout.

Les mammifères avaient toutefois sa préférence. Il restera le précurseur dans le Loiret dans la connaissance et la protection des chiroptères, sans parler du combat de longue haleine qu'il aura mené en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage pour tenter d'améliorer le sort du Blaireau européen.

D'anciens adhérents se rappelleront qu'il avait même accepté d'endosser la présidence de l'association en 1994-95 montrant d'une autre manière son implication locale forte dans la protection de l'Environnement.

On ne peut oublier qu'il fut aussi un pilier du groupe mammalogie durant bien plus de vingt ans, groupe au sein duquel, avec sa bonne humeur et sa gouaille légendaire, il aura su faire découvrir la Nature et partager son immense savoir à un très large public au cours de centaines de sorties, aux quatre coins du département.

Au nom du CA de LNE, MERCI à Jean-Claude pour son apport au naturalisme local.

Avec nos pensées sincères à toute sa famille et tout particulièrement à son épouse Micheline.